

Réunion publique du 23 septembre 2021

Centre Municipal d'Animation de Périgny

La réunion publique du 23 septembre 2021 a porté sur les sujets suivants :

- la restitution de l'étude d'Atmo Nouvelle Aquitaine sur l'incidence des activités industrielles de Périgny et St Rogatien (SRE et Unité de Compostage) sur la qualité de l'air,
- la présentation des résultats de la concertation engagée sur le projet d'extension et de modernisation de l'Unité de compostage de la Communauté d'Agglomération située sur la commune de Périgny,
- la protection de la ressource en eau potable.

Ce compte rendu complète le support de présentation disponible sur le site internet de l'agglomération de La Rochelle et a pour objet de retranscrire les échanges relatifs aux :

Résultats de l'étude sur la qualité de l'air par l'association ATMO Nouvelle Aquitaine

Mathieu LION (ATMO NA)

Sarah LE BAIL (ATMO NA)

➤ [Suivi des questions / réponses avec la salle](#)

Question : Une question à l'ingénieur d'étude d'ATMO qui a présenté le diaporama

Dans les tableaux et pour certains composés, c'est étonnant que l'on ne donne des valeurs que lorsque celles-ci sont très faibles et que lorsque l'on parle de composés en Amines et sulfates H₂S, les valeurs indiquées sont inférieures mais on ne dit pas si les valeurs sont à la limite du seuil. Car les amines sont quand même des produits cancérigènes. Assez surprenant que pour certaines données, il y a précisions dans les valeurs et que pour d'autres c'est en dessous sans plus de précisions.

La question est de savoir « en dessous comment ? » est-on à la limite ou très en-dessous ?

> **ATMO** : En fait nous sommes très en-dessous, les appareils d'analyse ne quantifient pas, même pas la concentration, dans ce cas on est inférieur à la quantification de l'appareil.

C'est le même système que pour une balance qui a un seuil de détection à 2 grammes, si vous mettez quelque chose à 1 gramme elle ne va pas le détecter. C'est la même chose pour ces composés-là. Nous sommes tellement en dessous que l'appareil d'analyse ne le détecte pas.

> **Jérôme LE GOVIC** : Nous avons demandé à ATMO de réduire la présentation à 15 minutes par rapport aux deux heures de la 1ère fois. Mais le rapport complet est en ligne sur le site internet d'ATMO et le lien sur le site de la CDA.

Il y a aussi la ligue contre le cancer qui réalise une étude chaque année qui permet de suivre les nouveaux cas avec un décalage de 2 ans.

Sur la question du périmètre, l'étude au niveau de la ligue contre le cancer est limitée à St Rogatien et Périgny. C'est un choix. Ce choix pour ne pas augmenter les possibilités de sources. Nous sommes en contact avec la CPAM pour avoir un 2ème suivi beaucoup plus large pour coupler les 2 suivis par la suite.

Question : Pourquoi le calendrier détaillé du fonctionnement de la SRE (jours et horaires) avec la capacité de production effective de recyclage d'agrégats bitumineux n'apparaît pas dans le document ? pourquoi n'avez-vous pas cette information ?

> **ATMO** : Pour le calendrier de la SRE, ce sont des données confidentielles qui nous ont été données. Elles ne peuvent pas apparaître dans notre rapport parce qu'un concurrent pourraient s'en saisir et s'en servir. Ce serait de la concurrence industrielle. Nous avons fait le choix de ne pas divulguer ces données-là.

Pour compléter la question , nous ne savons pas si au niveau de l'activité de la SRE si elle a été nominale par rapport aux autres années par rapport aux tonnages et % de production qui ont été faites. Cela peut être une indication intéressante.

> **ATMO** : La SRE a eu des périodes de fonctionnement sur les 6 derniers mois, elle a fonctionné d'une manière normale. Elle n'a pas moins fonctionné cette année par rapport aux autres années.

Question : Nous, nous n'avons pas les mêmes informations

> **ATMO** : Je peux vous dire que le tonnage qui sortait, c'était des tonnages classiquement des années précédentes.

> **Jérôme LE GOVIC** : Nous avons bien noté la question par rapport à la SRE, nous allons reprendre contact avec la SRE pour vous vérifier les possibilités de diffusion.

Question : La rose de vents correspondant aux périodes de prélèvements, pourquoi n'apparaît-elle pas ?

> **ATMO** : Tout ce qui est prélèvements en hydrocarbures, ils ont été décidés en fonction de l'activité de la SRE de l'exposition du préleveur et des déclarations d'odeurs faites sur la plateforme. Parmi ces prélèvements il y avait les prélèvements qui contenaient une forte activité de la SRE également une bonne exposition tous les 24 heures, prélèvements sur filtre et nous, nous choissions sur 6 mois de prélèvements. Tous les jours il y avait un prélèvement à la fin nous avons choisi 50 filtres pour analyses. Il n'est pas possible d'analyser tous les filtres, trop de données non exploitables. Nous avons choisi 50 filtres pertinents au vue de la problématique et parmi ces 50 filtres, une grande partie a été choisie avec une forte exposition du préleveur. Egalement en parallèle des déclarations d'odeurs, pour les prélèvements d'échappées

Question : Concernant les travaux qui sont menés juste à côté de la SRE sur le RD 111, pourquoi le calendrier d'élargissement n'apparaissent pas en mentionnant les localisations exactes et les dates d'application du bitumeux au niveau du sol ?

> **ATMO** : Pour la départementale, quand on applique un enrobé bitumé c'est comme quand on applique une peinture, ça relargue pendant plusieurs temps ; ce n'est pas au moment de l'application du bitume que l'on remarque quelque chose.

Il va y avoir de relargages, cela va être continue dans le temps, nous avons eu des périodes de prélèvements les jours de mise d'enrobés, sauf que ce n'est pas forcément ces jours-là qu'il va y avoir des concentrations, cela peut-être aussi des conditions météo qui vont être plus favorables, mais des prélèvements ont été effectués également pendant ces périodes là et nous avons eu connaissance de ces travaux à postériori.

Question : Si je comprends bien, sur 6 mois d'études, il n'y a que 50 jours qui ont été analysés, on en a fait une moyenne ?

> **ATMO** : Il y a plusieurs moyens de prélèvements. Pour ce qui est des HAP, traceurs de la SRE, c'est un préleveur qui a été mis sur le site du gymnase pendant 6 mois et un autre qui a été mis sur le site de St Médard-d'Aunis pendant 2 mois. Il y avait également un prélèvement tous les 24 heures, mais ce sont les filtres les plus pertinents qui ont été analysés.

Question : Concernant l'ammoniac, vous avez dit qu'au plus proche du site industriel autour de St Rogatien, les taux étaient plus élevés que les autres mais en dessous des normes.

Avez-vous fait le lien entre les jours où effectivement nous avons une trentaine de personnes qui se plaignent de nuisances olfactives et les résultats de ces jours-là ?

> **ATMO** : Oui, ce lien a été pris en compte et analysé.

Question : Y-a-t-il une corrélation entre les signalements d'odeurs et les mesures des polluants ? Les jours de signalement, les dosages sont-ils au-dessus des moyennes mesurées ?

> **ATMO** : Non ce n'est pas corrélé. Les valeurs les plus fortes ont été trouvées en fin d'année et ce n'était pas pour autant que les jours de déclarations d'odeurs les plus élevés. Pour que les gens déclarent des odeurs, il faut que les gens soient dehors, ce qui est moins le cas en hiver.

Question : Est-ce que les concentrations les plus fortes sont-elles au-dessus des réglementations ?

> **ATMO** : Pour ce qui est proposé là, il n'y a pas de valeurs réglementaires en France, il y a des seuils qui sont définis par d'autres organismes et nous n'avons pas eu de dépassement de ces seuils.

Questions : Mêmes les jours de très fortes concentrations ?

> **ATMO** : Non, Les concentrations en 2020 sont plus faibles que celles qui ont été mesurées pendant la campagne de 2018.

Question : Nous parlons bien de moyennes ?

> **ATMO** : Oui, les mesures sont prises filtre par filtre. Ces éléments sont détaillés dans le rapport.

Question : Par rapport aux perturbateurs endocriniens ? Au niveau national le réseau Environnement santé a établi une charte en 10 points. Cette charte a été signée par la Région Nouvelle Aquitaine, j'aimerais savoir dans quelle mesure la CDA s'inscrit dans cette charte fort intéressante et élargir le sujet sur les perturbateurs endocriniens qui peuvent être à l'origine de nombreux cancers avec des effets cocktails. Comment la CDA va s'inscrire dans cette charte que beaucoup de communes ont déjà signées ?

> **Marc MIGNÉ** : Nous allons aussi s'inscrire dans cette démarche-là surtout si elle est initiée au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine, il n'y a aucune raison que la CDA n'y participe pas . Nous savons très bien le rôle des perturbateurs endocriniens sur la santé, cela fait parti de nos préoccupations et c'est aussi quelque chose qui devra intégrer les CLS.

Questions : Pour les médecins et ingénieurs d'études : Pour vulgariser un peu les analyses, peut-on considérer que si l'on sent au quotidien des odeurs d'hydrocarbures ou de pesticides ou des résidus de l'unité de compostage et que nos enfants le sentent aussi, du coup nous pouvons dire à nos enfant « vous sentez, mais ne vous inquiétez pas, ce n'est pas toxique, tout va bien , nous pouvons continuer à vivre comme ça », ou bien est-ce que nous pouvons corréler les analyses ? ; ou bien est-ce que lorsque nous sentons tous les jours ces odeurs, nous en déduisons que ce n'est pas toxiques et donc en tant que parents, nous disons à nos enfants « non, ce n'est pas toxique, ne vous inquiétez pas » ?

> **ATMO** : N'étant pas médecin, je ne peux pas vous répondre sur ce volet-là. Par contre, concernant la relation toxicité/odeurs, ce n'est pas forcément parce qu'on sent une odeur qu'elle est toxique et inversement. Il y a des odeurs que l'on ne sent pas et qui sont toxiques, exemple le monoxyde de carbone.

A l'inverse comme les polluantes, avec des odeurs très soufrées, très fortes, vous les sentez très rapidement car le nez a un seuil de détection très très bas donc vous sentez rapidement, bien avant qu'elles soient toxiques en fait.

Il n'est donc pas simple d'associer « toxicité et odeurs ».

> **Marc MAIGNÉ** : Je ne vais pas vous donner une réponse précise et définitive tout simplement parce que c'est un sujet que je ne connais pas bien. Il faudrait donc que je me renseigne pour avoir vraiment des données scientifiques internationales sur cette question.

Je ne peux pas vous répondre oui ou non sans savoir précisément, je vais donc me repencher sur cette question et je vous répondrais.

Question : Il y a des molécules qui peuvent éventuellement être pathogènes avec une exposition aiguë et d'autres molécules être pathogènes avec une exposition chronique. D'abord, est-ce que cette étude permet de faire la différence entre les deux ? et est-ce que l'on peut grâce à cette étude notamment faire ressortir des expositions aiguës, sachant que les expositions aiguës ne sont pas forcément des expositions que l'on doit comparer à des seuils ?

Par ailleurs, il est possible qu'il y ait plusieurs molécules dans l'air et nous ne connaissons pas l'effet du mélange de ces molécules sur la santé humaine, avez-vous une volonté d'études de ce côté-là sur la question d'effet cocktail ?

> **Marc MAIGNÉ** : La question de l'effet cocktail se pose en effet. Après ce sont des questions de toxicologie extrêmement complexes et très spécialisées. La question devra être clairement soumise à des toxicologues et à des spécialistes qui eux pourraient nous apporter une analyse sur les doses cumulées.

> **Jérôme LE GOVIC** : Comme nous vous l'avons présenté au début, nous avons commencé à chercher par ce qui paraissait le plus évident, c'est-à-dire l'air. C'est pour cette raison qu'il y a beaucoup d'études réalisées sur l'air, maintenant il s'agit d'élargir pour avoir une approche beaucoup plus globale, en lien avec le travail effectué par l'association « Avenir Santé Environnement ». Des contacts ont été pris avec des experts du territoire (INSERM) mais aussi des toxicologues sur Paris, sur Rennes.

Question : Les études présentées sont surtout sur la SRE et l'unité de compostage, une étude un peu plus poussée sur l'usine de torréfaction a-t-elle été envisagée ?

Cette usine est à côté et peut être également polluante, même si les odeurs sont plutôt agréables. Est-ce que c'est pris en compte ? il y a eu des études de menées dans d'autres régions et on s'est aperçu que ces usines sont assez polluantes et donc par rapport aux effets cocktails, peut-être cela a-t-il une incidence ?

> **Jérôme LE GOVIC** : c'est effectivement un poste à ajouter, cela va être regardé.

Question : Concernant la SRE, nous avons bien compris que les molécules restent en-dessous des seuils légaux, par contre les signalements confirment une nuisance, cela reste une nuisance pour les riverains. Echangez-vous avec dirigeants de la SRE pour savoir s'il y a un plan d'actions pour limiter les nuisances ?

> **Antoine GRAU** : Je sais que les représentants de la SRE ont échangé avec le Président CDA, que toutes les hypothèses ont été envisagées et je vais laisser répondre le responsable technique de la SRE, Monsieur LEBECQUE.

> **Monsieur LEBECQUE** : Par rapport aux odeurs, nous travaillons depuis des années, nous avons des essais en cours dans des unités similaires en région parisienne. Nous avons quelques résultats mais pas suffisamment satisfaisants. Nous attendons des réponses, j'espère me rapprocher de la DREAL très rapidement pour vous proposer des solutions. Sachez que ces questions nous taraudent tous les jours, et tous les jours, nous travaillons sur le sujet.

Non, aujourd'hui ce n'est pas un problème de filtres. Aujourd'hui nous savons après des années d'études à la SRE sur les sources olfactives sur l'installation, que c'est au chargement des camions, les débits sont énormes et il faut pouvoir traiter ce débit, c'est toute la problématique.

Question à ATMO : Les explications sont encourageantes et très positives puisque la plupart des relevés que vous avez fait sont très inférieurs aux normes. Est-ce à dire que tout va bien ?

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de mesures à mettre en œuvre compte tenu de ces résultats ?

> **ATMO** : Dans l'état actuel des choses, il y a plusieurs campagnes de mesures qui ont été menées autour de la SRE et la 1^{ère} campagne de mesure avant 2015, montrait des niveaux plus élevés que maintenant.

C'est-à-dire qu'il y a eu des améliorations de faites, Monsieur LEBECQUE pourra confirmer qu'il y a eu des travaux d'engagés depuis maintenant 10 ans sur la SRE pour limiter l'impact environnementale de l'activité. Là nous sommes à des niveaux équivalents à ce qui est mesuré à St Médard (site de référence pris dans l'étude), c'est encourageant. Un suivi est toujours intéressant à mettre en place.

> **Marie LIGONNIÈRE** : Juste si je peux me permettre Monsieur LEBECQUE, nous nous sommes déjà rencontrés et notamment en présence du Président de la CDA. Nous avons eu une discussion sur ces nuisances olfactives qui sont bien révélées par l'étude qui nous a été présentée. Vous m'aviez dit et c'est ce que vous dites aujourd'hui que des mesures sont mises en place, des recherches. Personnellement je ne crois que ce que je vois, et à ce jour je n'ai pas d'éléments factuels qui me permettent de savoir si vous agissez vraiment, vous avez un arrêté d'exploitation, vous avez des obligations à respecter, où en êtes-vous ? ; pouvez-vous nous fournir des données plus précises ? ; car tout ce qui concerne l'usine de compostage qui dépend de la CDA, nous allons en parler et assumer au niveau de l'EPCI, mais la relation publique/privé car je ne peux rien vous imposer en tant que Maire de la commune mais à la fois, j'aimerais que l'on puisse avancer ensemble.

> **Monsieur LEBECQUE** : J'ai été totalement transparent, je peux vous envoyer des photos d'un poste en région parisienne, et d'un poste en région bordelaise. Aujourd'hui tout n'est pas réglé, ce n'est pas satisfaisant pour nous. Nous travaillons avec un constructeur, nous attendons des réponses, j'espère les avoir d'ici la fin de l'année. Dès que nous aurons des réponses, nous verrons la DREAL. En fonction des solutions retenues, un permis de construire sera sans doute nécessaire.

Question : Je voudrais juste rebondir sur ce qui a été dit sur l'effet chronique et l'effet dans la durée. En fait nous comprenons bien qu'il y a des capteurs passifs qui ont été placés pour une semaine, il y a aussi des mesures à la journée mais en fait, nous avons l'impression que l'usine marche peut-être 3 ou 4 heures en forte activité, en plus uniquement quand il y a des vents qui vont dessus.

Est-ce que si l'on ramène les mesures qui ont été faites à la durée réelles d'exposition, si on met 3h par jour pendant 7 jours, cela fait 168 heures pour une semaine par rapport au moment où il y a vraiment les vents qui arrivent sur les capteurs. N'aurait-on pas des valeurs plus réelles par rapport à des chronicités aiguës ?

> **ATMO** : Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons faire que des prélèvements de 24 h. Nous allons pouvoir installé d'autres moyens de mesures en continu pour le dioxyde d'azote, soufre et particules. Les mesures réalisées sont en dessous des seuils définis par les organismes même rapportés à l'activité de la SRE qui dure une bonne partie de la matinée.

> **Marie LIGONNIERE** : Je ne suis pas maître du temps sur cette réunion, néanmoins je vois quand même que sur l'étude sur l'air, on sent qu'il y a objectivement une certaine suspicion sur la façon dont cette étude a été menée. Les questions que vous posez ce soir n'avaient pas pu être précisément posées, vous avez raison, le fait de les rendre publique cela permet de s'interroger sur de nombreux points mais je pense que ça nécessiterait un point très spécifique avec l'Association posant ces questions. Vous avez demandé des compléments d'informations, des calendriers qui n'auraient pas été joints à l'étude, des éléments confidentiels de la SRE. Est-ce que cette confidentialité peut être levée ?

Tout cela pour dire que si vous êtes d'accord sur cette étude, nous pourrions organiser avec ATMO et la CDA un point spécifique qui mériterait d'être complétées avec des données objectives et qui viendraient éclairer votre position. Elle serait ensuite re-communiquer publiquement.

Cette formule vous convient-elle ?

L'association valide la proposition.